Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260428-2026_030-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Commune de Les BRULAIS 35330

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote	
A la majorité des suffrages exprimés	
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Ille-et-Vilaine
Le : 30/04/2026
Et
Publication ou notification du : 30/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle associative et citoyenne de la commune, sous la présidence de Monsieur Hugues RAFFEGEAU, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux conseillers municipaux le 24 avril 2026. Un affichage a été fait sur la vitrine extérieure devant la mairie le même jour.

Présents : M RAFFEGEAU Hugues, Maire, M BARRE Emmanuel, Mme BERTHIER Karen, Mme BRUNARD Chrystèle, M DANION Dominique, Mme DELEPIERRE Sokun-Théavy, M DUHEN Eric, Mme FLAGEUL Marie-Emmanuelle, Mme GROUX Claudie, M LECLERC Olivier, M LEGENDRE Jérôme, M MENOU Alain, Mme PHILIPPE Sylvie et M ROLLAND Yannick.

Absente ayant donné procuration : Mme GOUSSAIN Marie-Rose à Mme PHILIPPE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PHILIPPE

N°2026/030 – *BATIMENT PUBLIC* – OPÉRATION RÉNOVATION ET EXTENSION DU DERNIER COMMERCE MULTISERVICES ET CRÉATION D'UN LOGEMENT SOCIAL A L'ÉTAGE – ATTRIBUTION DES LOTS 11 (PEINTURE) ET 12 (SOLS)

Ce point fait suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise LEFEVRE FACADES située à Nantes qui avait été retenu pour les lots peintures et sols.

Une nouvelle consultation pour ces lots 11 et 12 des travaux de rénovation et extension du dernier commerce et création d'un logement social à l'étage a été passée en procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique. Une publicité a été lancée le 17 mars 2026 avec pour date de limite de remise des offres fixées au mardi 7 avril 2026 à 12h00. Le DCE a été retiré 19 fois.

Après réception des offres, mise au point des marchés avec phase de questions / négociations et réception des offres des lots déclarés infructueux, le rapport d'analyse des offres a été établi par le groupement de maitrise d'œuvre en vue d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises ayant obtenues les meilleures notes (60 points pour le prix et 40 points pour la valeur technique).

La commission d'appel d'offres s'est réunie vendredi 10 avril dernier et une première version du rapport d'analyse des offres (RAO) a été présenté. La dernière version du RAO a été transmise par Partition Architecture le lundi 27 avril et la commission d'appel d'offres s'est réuni ce même jour.

Il y a eu 10 offres pour le lot Peinture et 6 offres pour le lot Sols.

Pour rappel, l'entreprise LEFEVRE FACADES s'était vu attribuer le lot 11 « Peinture / Revêtements muraux » pour un montant de 12 811,09€ HT et le lot 12 « Revêtements de Sols / Faïence » pour un montant de 41 743,465€ HT.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213500465-20260428-2026_030-DE

La synthèse du résultat proposé par la maitrise d'œuvre est la suivante :

N° Lots	Nom du lot	Estimation HT	Entreprise retenues	Localité	Montant de l'offre	Ecart sur estimation
11	Peinture / Revêtements muraux	15 200,00€	MARGUE	BOURG-DES-COMPTES	11 075,04 €	-4 124,96€
12	Revêtements de Sols / Faïence	54 400,00€	ATR (AUDRAN TUAL REHABILITATION)	LA MEZIERE	41 288,72 €	-13 211,28€
TOTAL HT		**69 600,00€**			**52 636,76 €**	**- 17 536,24€**

Réunie lundi 27 avril dernier, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de l'entreprise MARGUE pour le lot 11 et l'offre de l'entreprise Audran Tual Réhabilitation pour le lot 12 comme présenté ci-dessus.

Le lot Peinture est prévu de commencer en décembre 2026 (finition en avril 2027) et le lot sol/faïence a pour date de commencement début novembre 2026 (fin mars 2027).

En complétant avec les autres lots attribués à travers la délibération n°2025/052 en date du 18 novembre 2025, le montant total des marchés s'élèverait ainsi à 782 855,70€ HT, soit – 7,17% vis-à-vis de l'estimation de base.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **RETIENT** pour le lot n°11 **Peinture / Revêtements muraux** l'offre de la société **MARGUE** située à Bourg-des-Comptes pour un montant de **11 075,04€ HT**,
- **RETIENT** pour le lot n°12 **Revêtements de sols / Faïence** l'offre de la société **AUDRAN TUAL REHABILITATION** située à La Mézière pour un montant de **41 288,72€ HT**,
- **DIT** que les crédits nécessaires pour ce projet phare seront inscrits au budget primitif des exercices 2026 et suivants de la commune à l'opération 1702 « Commerce »,
- **CHARGE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement un de ses adjoints, à signer tous documents relatifs à ce sujet.

Pour extrait conforme,
En Mairie le 30 avril 2026

Le Maire,
Hugues RAFFEGEAU

